

LA GESTION SCOLAIRE DES « NOUVELLES PAUVRETES » EN AFRIQUE OCCIDENTALE : CAS DES COLLÈGES DE TOUNOUMA ET DE TOUSSIANA AU BURKINA FASO

F. Jacques Monchébi, FEC
District du Golfe du Bénin,
Formateur au Noviciat Interafricain de Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso)

RÉSUMÉ

Dans le monde du XXI^e siècle, les lasalliens font face aux « nouvelles formes » de pauvreté et à la culture de réification. Au Burkina Faso, un pays d'Afrique occidentale marqué par la pauvreté de masse qui s'accompagne de misères morale et spirituelle, les Frères et les Laïcs qui partagent la mission éducative lasallienne essaient de relever ce défi. L'auteur de cet article partage les expériences d'accompagnement scolaire des élèves des Collèges de Tounouma et de Toussiana pour faire connaître la manière dont les élèves pauvres sont pris en charge. A partir d'enquêtes réalisées sur le terrain, il identifie d'une part les « nouveaux pauvres » dans ces deux établissements lasalliens. Il donne d'autre part la parole aux élèves pour témoigner de leurs diverses situations de pauvreté. De même il accorde la parole aux Frères et Laïcs engagés dans la prise en charge de ces élèves pour partager leur expérience personnelle d'accompagnateurs. Il parvient à la conclusion que dans le contexte du Burkina Faso, les nouvelles pauvretés des élèves sont plus d'ordre affectif et moral et que la prise en charge des élèves victimes est globale.

Mots-clés : gestion scolaire, « nouvelles pauvretés », option préférentielle pour les pauvres, Burkina Faso.

1. Orientation méthodologique du thème

L'orientation générale du présent article est celle définie par le Secrétariat aux Ressources Lasalliennes : *le processus d'enseignement/apprentissage lasallien pour le XXI^e siècle. Nouveaux défis pour les lasalliens : faire face aux nouvelles formes de pauvreté et à la culture de réification dans un monde technologique.*

1.1 Orientation générale

L'objectif général du Secrétariat aux Ressources Lasalliennes est d'*explorer la diversité des processus de l'enseignement/apprentissage qui ouvrent certainement de nouvelles possibilités éducatives face aux défis du XXI^e siècle*, dans la manière dont les lasalliens apportent des réponses aux nouvelles formes de pauvreté. La question principale posée est alors « *quelles nouvelles pauvretés empêchent les élèves de réussir ?* »

1.2 Clarification du thème

L'étude porte sur la gestion scolaire des « nouvelles pauvretés ». Dans le cadre de l'école lasallienne, la gestion scolaire s'inspire de la pédagogie lasallienne basée sur la centralité de l'élèveⁱ. Elle s'enracine dans la mission éducative lasallienne qui fait de l'option préférentielle des pauvres sa priorité. Elle est définie par le Projet éducatif lasallien.

De façon pratique, la gestion scolaire dont il s'agit dans cette étude consiste en la prise en charge des élèves victimes des « nouvelles formes » de pauvreté. D'une part, elle est la responsabilité de toute la communauté éducative qui cherche des réponses de façon organisée et rationnelle aux besoins éducatifs des élèves. D'autre part, l'équipe pédagogiqueⁱⁱ assure la mise en œuvre du plan socio-pastoral défini pour la prise en charge des élèves.

Le terme « nouvelles formes » de pauvreté ou « nouvelles pauvretés » est utilisé pour désigner les types de pauvreté qui se sont développés ces dernières années dans le contexte du Burkina Faso. La *pauvreté de masse* s'est généralisée et touche à la fois les populations rurales et urbaines. La misère morale, la misère spirituelle et la crise de la famille (divorces, foyers recomposés, familles monoparentales, résidence éclatée, réduction et perte de l'autorité parentale) se sont ajoutées à la misère économique. Dans cette situation complexe s'observent les formes de pauvreté, affective, morale et spirituelle par exemple, peu visibles et développées chez les jeunes scolaires auparavant. Le constat est que ces trois formes de pauvreté sont paradoxalement observées chez les élèves de familles aisées, ne souffrant pas de pauvreté économique. Dans cette étude, l'usage de l'expression « nouvelles pauvretés » se justifie donc par l'ampleur et le paradoxe qui caractérisent certaines pauvretés des élèves. L'expression « nouveaux pauvres » sera ainsi utilisée pour désigner les élèves souffrant de pauvretés affective et morale.

Il y a deux questions auxquelles l'étude veut répondre. Qui sont les élèves victimes des pauvretés morales et affectives dans les établissements secondaires lasalliens du Burkina Faso ? Comment ces élèves sont-ils pris en charge par la communauté éducative pour leur réussite scolaire ?

1.3 Méthodologie de recherche

En choisissant d'étudier la gestion scolaire des « nouvelles pauvretés » dans deux établissements secondaires lasalliens du Burkina Faso, j'ai voulu identifier et faire connaître les réponses que les lasalliens du District de l'Afrique de l'Ouestⁱⁱⁱ apportent aux « nouvelles pauvretés » dans les œuvres d'éducation formelle. Le but visé est donc le partage de deux expériences pédagogiques différentes dans la prise en charge des élèves pauvres. La première expérience est l'accompagnement des élèves par l'équipe pédagogique du Collège de Tounouma, un établissement lasallien d'enseignement secondaire^{iv}. La seconde est l'accompagnement des internes par l'équipe pédagogique du Collège Moderne Privé de Toussiana, un établissement lasallien d'enseignement secondaire avec internat^v. Ce second choix est motivé par l'existence de l'internat qui fait défaut dans le premier établissement. L'étude comparative de ces deux expériences d'accompagnement scolaire pourra permettre d'identifier non seulement la spécificité de chaque type d'accompagnement des élèves mais aussi la réponse la plus adéquate aux pauvretés affective et morale des élèves dans le contexte du Burkina Faso.

La méthode choisie est principalement l'enquête de terrain pour recueillir les témoignages des élèves et des membres de l'équipe pédagogique engagés dans ces deux expériences. Deux enquêtes

ont été réalisées dans chaque établissement lasallien pour rencontrer les acteurs dans leur milieu : 304 élèves^{vi} et 7 membres des équipes pédagogiques^{vii}. J'ai bénéficié du soutien administratif des deux directeurs d'établissement Frère Jean Bruno Somé (Tounouma) et Frère Jean-Baptiste Coulibaly (Toussiana). J'ai bénéficié aussi de l'aide technique de Sœur Blandine Thiombiano, responsable de la 4^{ème} section à Tounouma et de Frère Venance Kienou, surveillant principal de l'internat à Tounouma. La première enquête s'est déroulée en janvier 2016 et a permis l'identification des formes de pauvreté à partir d'un questionnaire individuel pour les élèves (Tounouma : 207 et Toussiana : 97) et d'un questionnaire individuel pour les membres des équipes pédagogiques (Tounouma : 1 et Toussiana : 3). La seconde enquête a été effectuée à Tounouma en février 2016 et à Toussiana en début mars 2016 par des entretiens individuels ou en groupe, pour recueillir des témoignages des élèves volontaires (Tounouma : 27 et Toussiana : 8) et des membres des équipes pédagogiques (Tounouma : 2 et Toussiana : 1).

Tableau de présentation de l'échantillon selon l'âge et le sexe des élèves

Âges (ans)	Tounouma (207 élèves)		Toussiana (97 élèves)		Total	%
	Filles	Garçons	Filles	Garçons		
10-14	-	10	2	5	17	5,84
15-19	53	110	30	59	252	86,59
20-24	6	14	1	-	21	7,21
25-29	1	-	-	-	1	0,34
Total	60*	134*	33	64	291	100
%	30,92	69,07	34,02	65,97		

* 13 élèves de Tounouma, 9 filles et 4 garçons, n'ont pas précisé leur âge sur leur questionnaire d'enquête.

En considérant les réponses reçues des élèves lors de la première enquête, le nombre total des filles est 93 (31,95%) et celui des garçons, 198 (68,04%). La tranche d'âge 15 à 19 ans de la grande majorité des élèves (86, 59%) montre que les enquêtés sont des adolescents et des adolescentes.

Une enquête documentaire complémentaire a permis d'une part de collecter des informations sur l'état de la pauvreté et sur la jeunesse au Burkina Faso, d'autre part d'approfondir la mission éducative de l'Église et de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes au Burkina Faso.

2. La mission éducative lasallienne et l'option préférentielle pour les pauvres

Le cadre de référence de la gestion scolaire des formes de pauvretés dans les œuvres lasalliennes est la mission éducative lasallienne. Dès l'origine, cette mission est destinée aux plus pauvres. Sa priorité est ce que l'Église et l'Institut des Frères des Écoles appellent l'option préférentielle des pauvres. Celle-ci est l'orientation fondamentale du projet éducatif exécuté dans les deux œuvres éducatives de Tounouma et de Toussiana.

2.1 Le projet éducatif lasallien

De façon générale, le projet éducatif lasallien est inspiré de la Règle des Frères des Écoles Chrétiennes qui guide la mission éducative lasallienne. Plusieurs mentions y sont faites à propos de la préférence pour les pauvres.

D'abord, l'importance à accorder aux besoins des pauvres. « *L'Institut se soucie en premier lieu des besoins éducatifs de ceux dont la dignité et les droits fondamentaux ne sont pas reconnus. Dans sa mission, il cherche à leur donner la possibilité de vivre dignement en fils et filles de Dieu.* »^{viii}

Ensuite, les œuvres à créer pour répondre aux besoins des pauvres. « *Pour demeurer fidèles au charisme de l'Institut, les Frères analysent les nouveaux besoins éducatifs et pastoraux. Ils y répondent de façon créative, soit dans leurs établissements éducatifs actuels, soit en fondant d'autres œuvres éducatives au service des pauvres.* »^{ix}

Enfin, les réponses concrètes à apporter aux catégories de pauvres par la mission éducative lasallienne. « *À la lumière de l'Évangile, les Frères ont toujours en vue la promotion de la justice et le service, direct ou indirect, des pauvres –les économiquement pauvres, les victimes de l'injustice sociale, les délinquants et les exclus de la société– qui sont les préférés de leur ministère d'éducation. Lorsqu'ils s'adressent aux élèves de familles plus aisées, ils leur apprennent les devoirs de la responsabilité, de la justice sociale et de la charité universelle. Les Frères accordent une attention spéciale à ceux de leurs élèves ayant davantage de difficultés scolaires et de problèmes personnels ou souffrant d'inadaptation sociale ou familiale.* »^x

2.2 Le projet éducatif national de l'enseignement catholique

Au Burkina Faso, les œuvres lasalliennes appartenant au domaine de l'éducation formelle font partie des *écoles catholiques*^{xi} régies par le Projet éducatif national de l'Enseignement Catholique. La mission éducative de l'Église et l'option préférentielle pour les pauvres y sont explicitement définies. Cette mission s'adresse prioritairement aux enfants et aux jeunes parce qu'ils sont « *en croissance et plus vulnérables aux influences externes, mais aussi parce qu'ils ont le plus de temps disponibles et de capacités pour apprendre* »^{xii}. Quant à l'option préférentielle des pauvres, elle vise plutôt des « *catégories plus vulnérables ou marginalisées* » qui n'ont pas facilement accès aux structures éducatives formelles parce qu'ils ont besoin d'une éducation plus spécialisée. Le projet éducatif cite explicitement « *les enfants de la rue, les jeunes gagnés par la délinquance et la prostitution, les enfants mendiants, les handicapés physiques et mentaux, les réfugiés et émigrés, les orphelins du SIDA, les familles des alcooliques.* »^{xiii}

Dans le projet éducatif lasallien, tout comme dans celui de l'enseignement catholique du Burkina Faso, le sens général de pauvres se réfère aux « *catégories plus vulnérables ou marginalisées* ». Mais le projet lasallien précise clairement que les pauvres dans le milieu scolaire sont « *les élèves ayant davantage de difficultés scolaires et de problèmes personnels ou souffrant d'inadaptation sociale ou familiale* ». Ceux-ci sont les nouveaux pauvres qui fréquentent les œuvres lasalliennes. Ils sont visiblement moins pauvres que les « *plus vulnérables ou marginalisés* », mais ils rencontrent réellement des difficultés scolaires, personnelles et familiales.

3. Les situations de nouvelles pauvretés des élèves

Les nouvelles formes de pauvreté se développent dans le contexte de pauvreté générale qui caractérise le Burkina Faso classé 183^{ème} sur 187 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH) 2012 publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Comment se présente réellement la situation de pauvreté d'après les récentes enquêtes nationales ?

3.1 La situation générale de pauvreté au Burkina Faso

La situation de pauvreté et de crise sociopolitique qu'a connue le Burkina Faso ces deux dernières décennies constitue le contexte des nouvelles formes de pauvreté des élèves. La plus récente publication sur la situation de pauvreté au Burkina Faso est le *Rapport Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014* dirigée par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en novembre 2015^{xiv}. La pauvreté y est définie en terme économique (pauvreté monétaire). Selon les résultats de cette enquête nationale, « le seuil absolu de pauvreté monétaire est estimé à 153 530 F CFA par personne adulte et par an au prix courant de Ouagadougou (capitale) », soit 421 F CFA par jour. « L'incidence de la pauvreté qui est la proportion des pauvres dans la population au niveau national est de 40,1%. Elle a baissé d'environ 14% (7 points de pourcentage) car elle était estimée à 46,7% en 2009. Cette baisse concerne aussi bien le milieu urbain que le milieu rural ». En ce qui concerne les familles, la pauvreté varie en fonction de la taille des ménages. En effet, « les ménages de grande taille sont les plus touchés par la pauvreté. Dès que le nombre de personnes dans le ménage dépasse sept, la probabilité d'un individu de ce ménage soit pauvre est supérieur à la moyenne nationale... Les ménages polygames connaissent des taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale et aux ménages des autres statuts. »^{xv} Dans le domaine de l'éducation, la pauvreté est un obstacle à la scolarisation des enfants : « le taux d'accès des pauvres aux infrastructures d'éducation secondaire est de 24% »^{xvi}.

Plusieurs Messages publiés par la Conférence Épiscopale Burkina-Niger des évêques, en particulier la *Lettre pastorale du 15 juillet 2013*, aident à connaître les changements intervenus dans la société burkinabé et leur impact sur les populations au plan social, moral et religieux. Ils rendent compte aussi de l'ampleur de la pauvreté au Burkina. En juillet 2013, les évêques du Burkina avaient constaté au plan démographique que la population burkinabé devenait de plus en plus jeune : les moins de 20 ans représentaient 59,1% de la population totale. Ils avaient dénoncé d'une part au plan moral le conflit de générations en terme de rupture entre la jeunes et les anciens^{xvii} puis une *déliquescence des valeurs morales et éthiques* à cause du pouvoir de l'argent^{xviii}, d'autre part au plan religieux une *religiosité paradoxale*^{xix}. Ils dénonçaient aussi la fracture sociale profonde du fait de la pauvreté, de la *polarisation de la richesse par une minorité*, la *corruption* et la *patrimonialisation de l'État*. Ils avaient utilisé l'expression de « pauvreté de masse lancinante » qui atteignait 43, 9% de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté en 2010 contre 46,4% en 2003.

Ces différents maux de la société burkinabé favorisent les nouvelles formes de pauvreté chez les jeunes en général et les élèves en particulier. Ils peuvent aggraver les problèmes psychologiques des élèves enquêtés qui sont en majorité des adolescents en situation de crise juvénile caractérisée par l'éveil sexuel, le goût accru de la liberté et de la compagnie des pairs, la remise en cause de l'autorité morale et religieuse. Ils révèlent des situations défavorables au développement humain et durable. Celles-ci entravent aussi bien leur croissance humaine que leur bien-être sur les plans physique, psychoaffectif, intellectuel, moral et spirituel. Elles constituent des obstacles réels pour leur éducation, leur formation humaine et spirituelle, et leur épanouissement.

3.2 Les nouvelles pauvretés des élèves

Le questionnaire individuel utilisé pour identifier les nouvelles pauvretés des élèves a décrit sept diverses situations de pauvreté rencontrées chez les élèves. L'enquêté est invité à choisir la ou les situations qui lui correspondent. Des indicateurs correspondants ont permis l'observation de chacune de ces situations. Les résultats de la première enquête de terrain en février 2016 ont permis

de retenir les nouvelles pauvretés au nombre de quatre : pauvreté économique, pauvreté intellectuelle, pauvreté morale et pauvreté affective.

3.2.1 La pauvreté économique

Au premier niveau la pauvreté économique : elle est la plus apparente (extérieure). C'est le manque ou l'insuffisance de moyens matériels et financiers dont souffre l'élève. L'élève économiquement pauvre est celui ou celle qui a moins de trois repas par jour, ne peut être soigné quand il est malade, manque de certaines fournitures scolaires, ne peut payer la totalité des frais de scolarité et ne reçoit pas (ou reçoit peu) d'argent pour le déjeuner du matin.

Résultats de l'enquête : Tounouma 104 élèves sur 144 soit 72,22% dont 64 élèves (61,53%) sont de ménages monogames ; Toussiana 15 élèves sur 63 soit 23,8% dont 5 élèves (33,33%) de ménages monogames et 2 élèves (13,33%) à l'internat.

3.2.2 La pauvreté intellectuelle

Au deuxième niveau la pauvreté intellectuelle : elle concerne les insuffisances intellectuelles dont souffre l'élève. L'élève intellectuellement pauvre est celui ou celle qui n'a pas sa moyenne de classe (moyenne inférieure à 10/20), dont le climat familial ne lui permet pas d'étudier et qui bénéficie peu ou pas de suivi à la maison.

Résultats de l'enquête : Tounouma 68 élèves sur 144 soit 47,22% dont 45 élèves (66,17%) de ménages monogames ; Toussiana 26 élèves sur 63 soit 41,26% dont 5 élèves (19,23%) de ménages monogames et 11 élèves (42,3%) à l'internat.

3.2.3 La pauvreté morale

Au troisième niveau la pauvreté morale : elle prend en compte le non observance de la discipline dans la conduite de l'élève. L'élève moralement pauvre est celui ou celle qui ignore les règles de conduite au sein de l'établissement ou qui a des difficultés à les mettre en application.

Résultats de l'enquête : Tounouma 54 élèves sur 144 soit 37,5% dont 34 élèves (62,96%) de ménages monogames ; Toussiana 27 élèves sur 63 soit 42,85% dont 23 élèves (85,18%) à l'internat.

3.2.4 La pauvreté affective

Au quatrième niveau la pauvreté affective : elle est le manque affectif dont souffre l'élève. Elle est étudiée en considérant d'une part la présence effective des parents ou de la personne avec qui l'élève réside et, d'autre part, la qualité de la relation parent-enfant et la fréquence des échanges entre l'élève et ses parents. L'élève pauvre affectivement est celui ou celle qui sent peu ou pas la présence de ses parents, se sent peu ou pas aimé par eux et qui communique peu ou pas avec eux.

Résultats de l'enquête : Tounouma 73 élèves sur 144 soit 50,69% dont 50 élèves (68,49%) de ménages monogames ; Toussiana 32 élèves sur 63 soit 50,79% dont 21 élèves (65,62) à l'internat et 7 élèves (21,87%) au Foyer des filles.

Ces résultats permettent d'identifier les élèves souffrant de ces quatre pauvretés comme les nouveaux pauvres des deux établissements concernés. Les pauvretés affective, morale et intellectuelle sont dominantes à Toussiana, tandis que les pauvretés économique, affective et intellectuelle le sont à Tounouma. Excepté la pauvreté intellectuelle, on peut remarquer que le

contexte d'internat est plus marqué par l'ampleur des pauvretés affective et morale, tandis que celui du Collège, par celle des pauvretés économique et affective.

Les témoignages recueillis sur le terrain confirment ce constat. Il en ressort que les pauvretés affective et morale prennent de plus en plus d'ampleur. Ce qui fait qu'elles peuvent être considérées comme de « nouvelles pauvretés », tandis que les pauvretés économique et intellectuelle sont plus anciennes.

Ces mêmes résultats montrent que dans les deux établissements la pauvreté intellectuelle est précédée des trois pauvretés économique, affective et morale. A Tounouma, elle vient après les pauvretés économique et affective, tandis qu'à Toussiana elle suit les pauvretés affective et morale. Cette observation permet de poser une hypothèse à propos de la corrélation entre les pauvretés affective et morale et la réussite scolaire. En effet, les pauvretés affectives et morales influeraient négativement sur la réussite scolaire des élèves. Si les difficultés économiques peuvent compromettre la scolarité et la réussite scolaire des élèves économiquement démunis, de même les souffrances affectives et morales peuvent empêcher les élèves économiquement pourvus de réussir à l'école et augmenter le risque d'abandon de leur scolarité.

3.2.5 Témoignages des élèves sur la pauvreté affective

Quatre sur huit élèves internes (en classes de Troisième) de Toussiana ont évoqué leur pauvreté affective. Voici trois témoignages d'élèves^{xx}.

- Paul (17 ans, arrivé à l'internat en 2012 en classe de Sixième). Sa moyenne de classe au 1^{er} trimestre est 7/20. Il est très peu bavard, sa voix est peu audible ; il reconnaît qu'il n'arrive pas à bien parler en classe. Il est orphelin de père et de mère, mais il a connu son père avant sa mort. Il est pris en charge par son oncle paternel vivant dans un pays limitrophe du Burkina Faso. Il a mal à l'oreille et est pris en charge par l'infirmerie du Collège. Il souffre de l'absence de ses deux parents. « *Souvent, je pense à mes parents et ça m'empêche de travailler. J'ai envie de mes parents et je pleure parce qu'ils me manquent. Cela me fait souffrir et je n'arrive pas à bien étudier. Je n'en parle à personne parce que je pense que les autres (mes camarades et parentés) le savent et voient ma souffrance, mes pleurs.* »
- Ali (arrivé à l'internat en 2012 en classe de Sixième). Il a une moyenne trimestrielle de 11/20. Il est orphelin de mère (quand il avait 6 mois) et est pris en charge par sa cousine. Il souffre du manque de sa maman. « *Dans mes échanges avec mes amis, j'évite de parler de ma mère. Ma cousine s'occupe bien de moi comme une mère. Mais le manque de ma mère naturelle m'empêche de bien étudier. Je pense que si sa mère était vivante, elle allait me soutenir et m'encourager à mieux travailler.* »
- Ahmed (16 ans, vit avec ses deux parents, arrivé à l'internat en 2012 en classe de Sixième). Sa moyenne trimestrielle est 12/20, avec une baisse au mois de Février (10/20). « *Je ne supporte pas de vivre loin de mes deux parents. Quand j'étudie, je pense à mes parents. Cela m'empêche de bien apprendre. Mes résultats (notes de classe) sont insatisfaisants (en train de baisser). Je suis en train de régresser.* »

Huit (quatre garçons et quatre filles) sur vingt-sept élèves (onze filles et seize garçons) interrogés au Collège de Tounouma ont également évoqué leur pauvreté affective. Voici les témoignages de trois élèves.

- Philippe en classe Troisième (garçon de 15 ans, vivant avec ses deux parents, arrivé au Collège en 2012). Il a une moyenne trimestrielle de 12,84/20 et souffre de solitude affective. *« Mon problème est affectif. Des fois je me sens seul, abandonné. »*

77

- Odile en classe de Terminale (fille de 18 ans, vivant avec ses deux parents). Elle a une moyenne trimestrielle de 9,23/20. Elle supporte mal l'infidélité conjugale de son père.

Certaines fois, j'ai l'impression de manquer quelque chose, sans savoir quoi réellement. Quand ça commence je me mets à pleurer. Je ne vois pas exactement quoi et je suis malheureuse. Cela m'arrive trois ou quatre fois dans la semaine. Je sens ça la nuit quand je veux étudier. En famille ça ne va pas depuis ma classe de Troisième. Mon papa a une autre femme et il n'est plus présent à la maison comme avant. Tout cela compte. Ma maman est là. Quand elle commence à me raconter ce qu'elle vit, ça renforce encore ma situation. Certaines fois quand elle commence à parler, je me lève et je sors.

- Binta en classe de Terminale (fille de 19 ans, vit avec son père, divorcé et remarié, est en communication avec sa mère). Elle a une moyenne trimestrielle de 10,54/20 avec une baisse en janvier (9/20). Elle souffre de la séparation conjugale de ses deux parents.

Mes parents sont divorcés en 2012, quand j'avais 15 ans. Je n'ai pas le droit de séjourner chez ma maman même si je communique avec elle et peux la voir. Je souffre du manque de contact entre mon père et ma mère, de la tension qui existe encore entre eux à cause de la famille de mon père. Je suis triste et j'en souffre énormément.

Je vis dans un cadre familial qui m'empêche de bien étudier, je manque d'intérêt, j'ai peur de perdre toute personne qui me manifeste de l'affection. Quand quelqu'un me traite mal, ça m'affecte beaucoup. Je me demande pourquoi je suis comme cela, si j'ai un complexe. J'ai le sentiment d'être là pour l'autre, sans recevoir en retour de l'attention et de l'affection.

3.2.6 Témoignages d'élèves sur la pauvreté morale

Un interne de Toussiana a évoqué sa pauvreté morale. Victorien (garçon de 15 ans, arrivé à l'internat en 2012 en classe de Sixième). Il a une moyenne trimestrielle de 12/20 avec une baisse en Février (10/20). Il vit avec ses deux parents. A l'internat il a des difficultés à maîtriser son agressivité. *« Je suis quelqu'un qui s'énervait vite avec mes camarades. Quand ils me font quelque chose de mal, je fais tout pour le rembourser à la personne. Et même je lui fais plus grave. Je ne parle plus avec la personne. Je lui rends tout ce qu'il m'avait donné. S'il la même personne me parle, je m'énervais et peux me bagarrer avec elle. »*

Un autre élève de Tounouma a évoqué sa pauvreté morale. Benjamin en classe de Troisième (garçon de 15 ans, vit avec ses deux parents, est arrivé au Collège en 2012-2013). Il a une moyenne trimestrielle de 6,30/20 et a des difficultés à respecter l'autorité des enseignants. *« Mon problème est moral. Je n'arrive pas à respecter le Règlement intérieur de l'école. Je le sens dans mon travail. Je ne peux pas bien travailler en classe tant que je me comporte comme un « bandit », ne respectant pas les professeurs par exemple. »*

3.2.7 La pauvreté paradoxale

Les témoignages des surveillants de Toussiana et d'un ancien responsable de section de Tounouma, révèlent l'existence de deux réalités de pauvreté qu'on peut qualifier de pauvreté transparente et pauvreté paradoxale. La pauvreté transparente est facilement observable, car ses signes sont visibles : manque de fournitures, état de la tenue scolaire, manque d'hygiène, etc. La pauvreté paradoxale est difficilement observable, car ses signes sont cachés et nécessitent l'écoute attentive

et confiante des élèves pour être identifiés. Elle peut provoquer ou aggraver d'autres formes de pauvreté. Les pauvretés affective, morale et spirituelle sont de cet ordre.

Selon les témoignages recueillis chez les surveillants de l'internat de Toussiana, le paradoxe est qu'on enregistre les cas de travail scolaire médiocre, d'indiscipline et de mépris pour les pratiques religieuses dans l'établissement parmi les élèves de familles aisées et intellectuelles, qui bénéficient de moyens matériels, financiers et des conditions favorables d'étude à l'internat, mais qui manquent d'affection parentale et d'éducation familiale. Par exemple, les résultats de la première enquête montrent que les proportions des élèves de ménages monogames et des élèves internes dépassent largement la moyenne :

- pour les cas de pauvreté morale : à Tounouma 62,96% des élèves viennent ménages monogames, à Toussiana 85,18% sont à l'internat ;
- pour les cas de pauvreté affective : à Tounouma 68,49% sont de ménages monogames, à Toussiana 65,62% sont à l'internat.

Le paradoxe s'illustre par ces résultats qui révèlent des pourcentages de pauvreté affective et morale élevés chez les élèves de ménages monogames et de l'internat. Car ces résultats sont s'écartent des données de l'Institut National des Statistiques de la Démographie (INSD) du Burkina Faso selon lesquelles les ménages polygames connaissent des taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale et aux ménages des autres statuts.

Monsieur Zomodo^{xxi}, ancien surveillant principal de l'internat de Toussiana, donne son témoignage sur la réalité de la pauvreté paradoxale.

En général les élèves (internes) proviennent de familles nanties et ne souffrent pas de pauvreté matérielle ni financière. Mais leurs parents n'ont pas le temps de s'occuper d'eux. Ils sont occupés par leur emploi. Certains sont des commerçants et voyagent souvent. Ils cherchent un cadre où d'autres personnes vont s'occuper de leurs enfants. Ces parents sont prêts à donner beaucoup d'argent à leurs enfants à défaut de leur présence. ...

Concernant les internes, il y a d'abord la pauvreté morale. Pour certains ce sont les « bonnes » de maison qui deviennent éducatrices. Celles-ci n'ont pas d'autorité...Ce qui éduque les enfants ce sont la télévision et la rue...Quand ils arrivent à l'internat on va s'en rendre compte. Ils ne veulent pas balayer, faire la vaisselle, car à la maison c'est la « bonne » qui fait les travaux domestiques. Ensuite, le respect de l'éducateur pose problème. Certains ont de difficultés à savoir respecter l'autorité morale, à respecter l'autre (les camarades). Ils ont un langage grossier, parlent mal, insultent. C'est devenu une habitude d'insulter les parents de leurs camarades sans gêne... Ils se mettent par groupe d'enfants selon la richesse des parents et rejettent les autres qui sont moins riches qu'eux. Cela fait développer l'égoïsme de groupe. Ils cotisent lors des fêtes et invitent des filles à sortir avec eux et à boire. Ces comportements montrent une pauvreté morale : l'égoïsme, la difficulté de partager et d'obéir.

Le plus dangereux c'est la pauvreté spirituelle. L'établissement est ouvert à tous : musulmans et chrétiens. ... Quand je fais cours d'Instruction Religieuse (IR), je sens la difficulté des chrétiens. Il y a de plus en plus d'élèves qui ne savent pas prier, ne savent pas la valeur de la prière. Quand ils partent à la messe, ils n'en savent pas la valeur. Par exemple, à la maison, papa et maman ne vont pas à la messe, alors l'enfant ne peut pas avoir le goût de la messe. Quand les élèves sont invités à la grotte pour prier, peu viennent. On sent chez ceux qui viennent que leurs parents sont dévots à la maison. Donc la pauvreté spirituelle s'exprime par le manque d'importance aux activités spirituelles comme la prière et la messe.

L'autre pauvreté que j'ai aussi sentie chez les internes, c'est du côté de l'affection. Cette pauvreté est due à la situation matrimoniale des parents : ils ne vivent plus ensemble. Ce sont les foyers séparés dont les enfants sont très affectés. Ils sont nombreux les enfants de parent divorcés. Ils passent un bout de temps avec le papa et un autre avec la maman. L'enfant vit une déchirure qui impacte son comportement. La plupart des élèves ayant des problèmes de discipline sont de parents divorcés. Leur manque affectif justifie leur conduite indisciplinée.

Le témoignage de M. Dembélé^{xxii}, ancien responsable de section au Collège de Tounouma concorde avec celui de M. Zomodo.

Aujourd'hui, on remarque de plus en plus que les familles n'ont pas le sens de l'humain, du social. C'est l'argent ou rien, c'est-à-dire on est prêt à tout pour avoir l'argent. La dignité humaine, notre personnalité, est bafouée. Le sens du partage est négligé. Dans les familles, les parents sont prêts à tout, même ce que la foi ne permet pas. La dimension religieuse ne les préoccupe plus... Donc la dimension de la crainte de Dieu n'existe plus, le respect de certaines valeurs humaines de même : honnêteté, franchise...

4. La prise en charge des élèves nouveaux pauvres

Les pratiques pédagogiques des deux Collèges, les témoignages des élèves et des membres des équipes pédagogiques révèlent la manière dont les élèves sont pris en charge à Tounouma et à Toussiana. A partir des témoignages d'accompagnateurs des élèves, sept activités peuvent être retenues. D'une part l'expérience de Tounouma permet de rendre compte de quatre activités à savoir le recrutement, le suivi du travail scolaire, le soutien intellectuel et l'aide matérielle. D'autre part celle de Toussiana met l'accent sur le soutien moral et spirituel, la formation (humaine et religieuse) et l'écoute.

En tenant compte des quatre pauvretés dominantes, l'aide matérielle, le soutien moral et spirituel, l'écoute et la formation humaine et religieuse sont les plus pertinentes.

4.1 Le recrutement des élèves

Selon le témoignage de Frère Somé, directeur du Collège de Tounouma, le recrutement des élèves respecte l'option préférentielle pour les pauvres. Une attention particulière est accordée aux élèves ayant des difficultés économique et intellectuelle.

Le Directeur tient compte des demandes de certains parents quand il fait le recrutement des élèves. Il sait qu'il y a des élèves inscrits qui auront de la peine sur le plan économique à payer les frais de scolarité. D'autres élèves font le test de recrutement et n'ont pas un bon niveau intellectuel... Le gros lot des élèves recrutés se trouvent en Sixième et en Seconde. C'est parmi eux qu'on trouve les élèves économiquement pauvres et intellectuellement pauvres. Après le test de recrutement, on prend les meilleurs élèves, mais on réserve aussi des places au moins bons intellectuellement. Si on devrait prendre les élèves sur leur mérite, ces derniers ne seraient pas recrutés. On les prend en se disant que notre cadre (scolaire) pourrait les aider mais à condition qu'ils soient motivés à travailler. Nous œuvrons aussi à les motiver à travailler.

4.2 Le suivi du travail scolaire des élèves

L'organisation pédagogique des Collèges de Tounouma et de Toussiana est basée sur un système de suivi mensuel du travail scolaire de tous les élèves. L'état mensuel des classes permet aux

professeurs principaux et aux responsables de section^{xxiii} de faire le recensement des élèves en difficultés en vue de leur offrir un soutien intellectuel adéquat.

Le professeur principal cible tous les élèves de niveau faible (moyenne inférieure ou égale à 7/20) de sa classe. Il communique la liste au responsable de section. Le responsable de section transmet toutes les listes de classes au directeur du Collège. Il peut convoquer les parents des élèves en difficulté pour les informer et échanger avec eux sur les conditions d'études de leurs enfants à la maison.

Le professeur principal communique également la liste des élèves recensés aux autres professeurs de la classe, afin que chacun connaisse les élèves en difficultés intellectuelles et les aide dans sa matière.

À la fin du trimestre, le Conseil de classe statue sur les élèves en difficultés intellectuelles, pour voir ce que le Collège peut faire pour aider ces élèves, en plus du suivi des professeurs de classe.

Le directeur du Collège écoute certains élèves en difficultés intellectuelles. F. SOMÉ témoigne :

À partir de leur carton^{xxiv} j'interpelle certains élèves. Je les convoque pour discuter avec eux sur leur travail à partir des informations communiquées par les responsables de section. Si ces élèves savent que le Directeur s'intéresse à ont travail, peut-être que ça provoquer un déclic. Je les appelle personnellement pour m'entretenir avec eux pour savoir ce qui ne va et pourquoi le travail est faible.

4.3 Le soutien intellectuel des élèves

Le soutien intellectuel apporté aux élèves pauvres intellectuellement comprend le travail supplémentaire, l'organisation de groupe de travail et la formation d'initiation méthodologique des élèves. On recourt au travail supplémentaire quand les difficultés sont dues au manque d'exercices personnels. Ce soutien nécessite la collaboration des parents d'élèves. L'organisation des groupes de travail permet le soutien mutuel des élèves de niveau faible par leurs camarades de niveau élevé. Les travaux en groupes sont suivis par des professeurs disponibles. Frère SOMÉ donne son exemple. « *En tant que professeur de Maths, il y a des groupes d'élèves qui m'abordent et me sollicitent pour leur expliquer des parties du cours non comprises en classe. Même si je suis occupé, je me rends disponible à eux.* » Charles (garçon de 19 ans) élève en classe de Terminale, témoigne : « *Lorsque nous traitons des exercices, les professeurs nous accompagnent dans la procédure pour traiter certains exercices... Entre camarades, on s'aide à bien faire. Le Collège a fait des tableaux pour nous permettre de travailler en groupe. Il a mis à la disposition des élèves une salle pour les études du samedi soir.* »

Les séances d'initiation à la méthodologie du travail sont organisées en collaboration avec des structures de formation. Au Collège de Tounouma, une équipe de formateurs est passée à deux reprises pour initier élèves aux méthodes d'apprentissage. La première séance a été payante et organisée pour tous les élèves, mais 196 élèves sur les 903 y avaient participé. La deuxième qui était gratuite et concernait les classes d'examen, a connu la présence d'une vingtaine d'élèves sur les 275 attendus.

Par ailleurs certains élèves peuvent bénéficier de soutien particulier comme le témoigne Jean (garçon de 16 ans) élève en classe de Troisième, Tounouma : « *Sur le plan intellectuel, j'ai reçu l'aide du professeur de Physique-Chimie, du professeur de Français et du bibliothécaire. Ils m'aident à apprendre mes leçons.* »

4.4 L'aide matérielle et financière aux élèves

Elle recouvre plusieurs formes que sont la réduction (voire l'exemption) des frais de scolarité par le Collège, le parrainage par des associations, l'aide matérielle par la caisse de solidarité et l'aide alimentaire par la cantine scolaire.

Selon Frère Somé, la réduction ou l'exemption des frais de scolarité est confidentielle. Seuls les parents des élèves concernés sont informés. *« Parce que ces élèves peuvent se sentir ne pas être pris en considération ou brimés (mentalité que l'aide ou la gratuité diminue la personne aidée). Ils seront fiers de ce que leur parent pourra payer. Même si le parent n'arrive pas à payer régulièrement, les enfants ne sont pas exclus ».*

Des associations, structures étatiques ou non étatiques (ONG), l'Action Sociale assurent le parrainage de certains élèves économiquement pauvres. Selon Frère Somé, *« il y a une dizaine d'élèves parrainés dans l'établissement. Quand le Collège est informé, il collabore avec ces structures. Dans l'avenir, le Collège pense chercher des parrainages pour certains élèves ».* M. Dembélé^{xxv} témoigne l'existence du parrainage d'un élève du Collège en classe de Terminale. Selon lui, l'association peut apporter une aide financière de 50.000F CFA pour payer la scolarité d'un élève inscrit dans un établissement privé. Mais les parents doivent payer le reste.

L'aide matérielle apportée aux élèves pauvres de Tounouma est financée par la caisse de solidarité du Collège. Celle-ci fonctionne à partir des collectes de fonds (quêtes) au sein de la communauté éducative, à l'occasion des temps liturgiques importants (Avent et Carême). Cette aide permet l'abonnement des élèves pauvres à la cantine, l'achat de fournitures scolaires pour les élèves démunis, en paiement de frais de dossier d'examen pour des élèves nécessiteux et les transports de certains élèves pauvres du groupe vocationnel.

L'aide alimentaire consiste à l'abonnement des élèves pauvres à la cantine scolaire ouverte aux élèves qui restent au Collège à midi. Le repas de midi est servi aux élèves les jours dits « pleins » (lundi, mardi, mercredi et vendredi) où les cours se déroulent matin et soir. La cantine scolaire est financée par l'APE^{xxvi} qui organise l'abonnement des élèves et recrute le personnel technique. Le repas coûte 300F CFA. La cantine qui avait enregistré l'abonnement d'une centaine d'élèves l'année scolaire 2014-2015 n'a pas fonctionné cette année scolaire parce que le bureau de l'APE est en fin de mandat.

4.5 Le soutien moral et spirituel des élèves

Des témoignages des élèves le soutien moral et spirituel consiste surtout en des conseils que certains professeurs et les chargés de l'enseignement religieux dénommé Réflexion Religieuse (RR) ou Instruction Religieuse (IR) leur prodiguent. Prisca (18 ans) élève en classe de Terminale témoigne : *« Le Collège nous aide par les professeurs. Ils nous donnent des conseils et qui essaient de nous expliquer ce que nous ne comprenons pas. Par exemple le professeur de Philosophie M. Debe m'aide à m'améliorer dans sa matière. »* Odile (18 ans) élève en Terminale, citée plus haut, aussi : *« Au cours de RR le Frère Zabramba nous donne des conseils. Quelques fois je trouve que ses conseils me concernent. Des fois j'ai aussi besoin de parler avec lui, lui raconter un peu ce qui se passe pour qu'il me conseille. Mais je n'ai pas le courage. »* Charles (19 ans) en classe de Terminale, de même : *« Au cours de Réflexion Religieuse de l'Abbe Gilbert, il nous donne des conseils pour mieux réussir en classe. »*

4.6 L'écoute des élèves

82

Les témoignages des surveillants de Toussiana font découvrir que le soutien moral et spirituel des élèves nécessite l'attention et l'écoute. M. Zomodo, cité plus haut, donne des exemples à partir de sa longue expérience à Toussiana.

À propos de l'attention de tendresse envers les internes :

Comment aider les internes à surmonter leur pauvreté affective et morale ? C'est d'abord par la manifestation de l'amour qu'on a pour eux. Je l'ai senti quand je dormais avec les internes de Sixième. Je leur ai appris de se couvrir avant de dormir pour ne pas attraper froid. Au coucher je fais le tour pour contrôler et interpeller celui qui ne s'est pas couvert. Mais lorsqu'on éteint les lampes et qu'il fait chaud, ils enlèvent leur couverture. Vers 2 heures quand je fais le tour dans le dortoir, je trouve certains nus. Dans ce cas je réveille l'interne et le fais constater sa situation. Et je lui fais mettre son habit et lui demande de se couvrir. Le résultat c'est que l'enfant prend conscience que je suis pour lui comme « un père et une mère », quelqu'un qui veille sur lui quand il dort. J'ai constaté que lorsque que je leur donne un ordre par la suite, les internes obéissent. Quand ils commettent une faute et que je les regarde, cela suffit pour qu'ils se corrigent. Je pense que beaucoup d'internes ont pu trouver le sens de l'amour, de l'affection à partir de ça : les petits soins, l'attention au dortoir, l'attention à leur personne.^{xxvii}

À propos de l'écoute des internes :

Quand les internes viennent me voir, je prends tout le temps nécessaire pour les écouter. Pour certains, ça peut prendre une heure. Parce que leur problème n'est pas résolu, s'il est évacué, il va s'empirer. Dans l'écoute, je donne aussi des conseils. J'écoute pour aller à la racine du problème. Par exemple des internes qui se sont bagarrés. Pourquoi se sont-ils bagarrés ? C'est dans l'échange qu'on arrive à savoir d'où est né le problème. Souvent ça prend du temps pour le savoir parce que le fautif ne va pas vouloir dire la vérité. Il va falloir écouter chacun. Alors je les invite à parler tour à tour et nous tous, nous écoutons celui qui parle. Quand chacun parle, il arrive qu'on trouve où se situe la faute... Une fois le problème identifié, j'évoque le Règlement Intérieur qui dit d'être poli envers son camarade. Est-ce qu'en surnommant son camarade on est poli envers lui ? C'est là le problème. A l'un, je dis si tu veux être respecté, sois respectueux le premier. Donc l'écoute permet même de faire passer le message de l'Évangile. C'est très pratique. A l'autre qui a remboursé l'insulte par l'insulte, je dis est-ce bon de payer le mal par le mal. L'Évangile nous interdit la loi « œil pour œil », dent pour dent. Dans cette écoute on arrive à changer la manière des internes de se rendre justice. Ça aide beaucoup à changer la mentalité. Lorsqu'il y a un problème, il faut aller à l'autorité et non se rendre justice soi-même. L'écoute attentive et soucieuse d'éclairer les internes pour les aider à apprendre ce qui est juste aide beaucoup à corriger leur manière de penser et d'agir. Elle permet de véhiculer les conseils.

4.7 La formation humaine et religieuse des élèves

Le soutien moral et spirituel, l'attention envers les élèves et l'écoute des élèves sont des moyens au service de la formation humaine et religieuse. Cette formation vise la vie personnelle, la vie sociale et la vie religieuse auxquelles les élèves sont initiées par l'apprentissage et la pratique quotidienne. L'internat paraît un cadre idéal pour cet apprentissage dans la suite du témoignage de M. Zomodo.

Il faut expliquer à l'enfant clairement ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, expliquer le Règlement Intérieur (aux nouveaux de Sixième). Je prends du temps pour expliquer et commenter aux internes les règles concernant chaque domaine... En tant que surveillant, je suis là pour rendre la justice.

Par exemple, le silence au dortoir. Si quelqu'un fait le bruit au dortoir, je ne peux pas me taire. Je vais le rappeler à l'ordre, car je ne peux pas accepter qu'il dérange les autres. Mais le dortoir n'est pas seulement le lieu du silence pour se reposer et pour dormir, c'est aussi l'endroit où on apprend à être ordonné. L'ordre est important parce que quand quelqu'un est ordonné, il se fait respecter. Par exemple quand tu rentres dans un lieu ordonné, cela suffit pour respecter celui qui y habite. S'il y a du désordre, il n'y a pas de respect pour lui. Je leur précise aussi que l'ordre permet de gagner du temps. Lorsque quelqu'un est ordonné, il retrouve plus rapidement ce qu'il cherche. Il gagne du temps, son esprit est bien disposé. Dans le dortoir, il doit y avoir aussi la propreté. Apprendre à être propre, se laver bien, laver bien ses habits. Je leur montre comment il faut bien se laver.

C'est la formation des nouveaux de Sixième qui durent trois semaines. Parce que s'ils sont bien formés, je n'ai plus besoin de le faire les années suivantes. Cela se passe pendant les moments de la sieste où je les regroupe pour des séances de formation. On va à la douche où je montre comment se laver, laver les parties du corps de la tête aux pieds. Ne pas jeter les papiers et les sachets dans la douche.

Il y a aussi la formation pour le réveil du matin..., pour faire son lit... J'explique toutes ces dispositions devant les internes lors de la formation.

Les différents aspects évoqués montrent que la prise en charge des élèves se fait dans une vision globale qui embrasse les dimensions matérielle, intellectuelle, affective, morale et religieuse. Malgré la bonne volonté des accompagnateurs, il existe quelques difficultés sur le terrain.

4.8 Difficultés rencontrées dans la prise en charge des élèves

Ces difficultés observées dans les deux établissements lasalliens touchent plusieurs niveaux : l'organisation de la prise en charge, la communication entre élèves et professeurs, la formation du personnel accompagnateur, l'effectif des élèves et la collaboration avec l'Association des Parents d'Élèves (APE).

Au plan de l'organisation, il manque un plan formel (programme écrit) qui définit clairement le processus de la prise en charge des élèves, une structure d'écoute et le personnel pour écouter les élèves. À Tounouma la difficulté majeure évoquée par Frère Somé, directeur du Collège, est la non disponibilité des Frères. La mise en place d'une cellule d'écoute des élèves n'a pu être effective à cause des problèmes de santé du Frère désigné. Il apparaît nécessaire de doter le Collège d'un plan pour la prise en charge des élèves en considérant les nouvelles formes de pauvreté.

Au plan de la communication, les élèves ont des difficultés à échanger avec les professeurs ou les surveillants sur leurs problèmes personnels et familiaux. À Tounouma et à Toussiana, les élèves rencontrés lors de la deuxième enquête affirment être conscients de leurs difficultés économique, intellectuelle, morale, affective et spirituelle, mais ils n'en parlent pas avec les professeurs principaux de classe ou les surveillants d'internat pour diverses raisons. D'abord, ils pensent que ce sont des problèmes personnels qui ne concernent pas le Collège ou l'internat et qu'ils peuvent les résoudre seuls ou avec l'aide de leurs camarades. Ensuite, ils ignorent qu'ils peuvent être pris en charge par le Collège et ils n'ont pas l'occasion d'être écoutés. Enfin, ils ont peur des professeurs et des surveillants ne veulent pas que leur « pauvreté » soit connue d'autres personnes.

Au niveau du personnel accompagnateur, les surveillants assistants ont besoin d'être bien formés pour distinguer la discipline et l'accompagnement des internes. Dans la pratique, il se pose le problème de confusion entre la discipline et l'accompagnement des internes parce que les deux

tâches sont assumées par les surveillants. En conséquence, il est difficile de créer un climat de confiance et des relations de proximité entre les surveillants et les internes. Ce même problème existe au Collège où les élèves ont peur d'approcher les professeurs. La formation des collaborateurs laïcs est nécessaire pour bien assurer la tâche d'accompagnement scolaire, par exemple la formation de ceux qui collaborent déjà dans l'accompagnement des élèves : professeurs principaux, responsables de section et surveillants d'internat.

Au niveau de l'effectif élèves, les professeurs principaux, les responsables de section et les surveillants sont confrontés à un nombre d'élèves ou d'internes à accompagner^{xxviii}. Par exemple, la moyenne d'élèves à la charge d'un responsable de section est 225 élèves. Le suivi individuel du travail scolaire des élèves et l'écoute des élèves en difficultés devient très difficile.

Au plan de la collaboration avec l'Association des Parents d'Élève, il y a un manque d'engagement pour le fonctionnement de la cantine en faveur des élèves. A Tounouma, le bureau de l'APE ne s'est pas investi pour l'ouverture de la cantine au cours de l'année scolaire 2015-2016. Par conséquent l'aide matérielle en apport de nourriture a manqué.

Au vu de ces difficultés et des besoins correspondants, les lasalliens de Toussiana et de Tounouma ont à créer des communautés éducatives lasalliennes qui donnent priorité aux élèves les plus pauvres au niveau économique, intellectuel, affectif, moral et spirituel.

Conclusion

Cette étude a permis d'une part l'identification des nouvelles pauvretés des élèves au Collège de Tounouma et à l'internat de Toussiana. Les élèves nouveaux pauvres sont surtout ceux qui souffrent de problèmes affectifs et ont des difficultés morales, sans exclure les élèves pauvres économiquement et intellectuellement. La prise en charge de ces élèves dans ces deux établissements lasalliens concerne aussi bien la dimension matérielle et économique, la dimension intellectuelle que la dimension affective et la dimension morale. Il n'est nul doute que la dimension spirituelle soit incluse bien que l'étude n'a pas permis d'en rendre compte.

D'autre part, il se dégage un plan d'accompagnement des élèves à partir des deux expériences étudiées. Cette esquisse montre un *processus d'enseignement/apprentissage qui ouvre de nouvelles possibilités éducatives face aux défis du XXI^e siècle*, en l'occurrence la gestion scolaire des nouvelles pauvretés dans les œuvres lasalliennes d'éducation formelle en Afrique de l'Ouest. La Commission pour la Mission Éducative Lasallienne (COMEL) du District de l'Afrique de l'Ouest pourra s'en servir pour faire une réflexion approfondie^{xxix} pour la création de structure socio-pastorale dans les établissements, en vue de la mise en œuvre de l'article 29,1 de la Règle. « *Les Régions et les Districts élaborent des plans qui permettent à l'ensemble de leurs œuvres d'être réellement engagées en faveur des pauvres et contre les causes de la pauvreté. Ce plan inclut la coopération entre congrégations, développe la dimension communautaire des œuvres éducatives, et favorise la mission partagée pour qu'elle s'ouvre davantage au service des pauvres.* »

Références

- Collège Moderne Privé de Toussiana. *Règlement intérieur du Collège année scolaire 2015-2016*.
- Collège Moderne Privé de Toussiana. *Règlement intérieur de l'internat année scolaire, 2015-2016*.
- Collège Moderne Privé de Toussiana. *Cahier de charge du Surveillant, année scolaire 2015-2016*.
- Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. 2015. *Règle des Frères des Écoles Chrétiennes*. Rome.
- Collège de Tounouma, *Règlement intérieur du Collège 2015-2016*.
- Collège de Tounouma, *Bilan du 1^{er} Trimestre 2015-2016*.
- Conseil National de l'Enseignement Catholique. 1997. *Projet éducatif national de l'Enseignement Catholique du Burkina Faso*. Ouagadougou.
- Conférence Épiscopale Burkina-Niger. 2013. *Lettre pastorale des évêques*. Ouagadougou.
- Frères des Écoles Chrétiennes. 2015. *Memento*, 47^{ème} Édition. Rome. Maison Généralice.
- Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD). 2015. *Profil de pauvreté et d'inégalités, Rapport Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014*. Ouagadougou. Pages 13-16 ; 23-25.
- Monchébi, Jacques. 2013. *La centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne*. Revue Numérique de Recherche Lasallienne 7.
- Saint Jean-Baptiste de La Salle. 1982. *Méditations*. France. Frères des Écoles Chrétiennes.

Notes

ⁱ Monchébi Jacques (2013).

ⁱⁱ Conseil National de l'Enseignement Catholique (1999)

L'équipe pédagogique comprend le directeur et les enseignants permanents et vacataires. Elle a pour fonction de « réfléchir et de mettre en place les meilleurs moyens et méthodes pédagogiques afin d'être conforme avec les programmes nationaux, les orientations ministérielles, les orientations nationales et diocésaines de l'Enseignement Catholique et les objectifs éducatifs du Projet d'établissement ; de trouver les moyens adéquats pour promouvoir le Projet Éducatif National de l'Enseignement Catholique du Burkina et de la spécificité de enseignement, de son éducation et de sa formation en direction des enfants et des qui lui sont confiés. » (Articles 11 et 12).

ⁱⁱⁱ Frères des Écoles Chrétiennes (2015), p. 26-28. Le District de l'Afrique de l'Ouest s'étend sur deux pays voisins de l'Afrique occidentale. Burkina 9 communautés et 8 œuvres. Niger : 1 communauté et 1 œuvre. Personnel : 50 Frères et 361 professeurs Laïcs.

^{iv} Le Collège de Tounouma est créé en 1954 à Bobo-Dioulasso, 2^{ème} ville du Burkina Faso. C'est un établissement d'enseignement général a deux cycles : 1^{er} cycle (Sixième en Troisième : 8 classes) pour les garçons et le 2nd cycle (Seconde en Terminales : 9 classes) pour garçons et filles. Année scolaire 2015-2016 : le Personnel lasallien est composé de 5 Frères et de 48 professeurs ; l'effectif des élèves est de 903 élèves : au 1^{er} cycle 375 élèves dont 79 (21,06%) dans les 2 classes de Troisième et au 2nd cycle 528 élèves dont 196 (37,12%) dans les trois classes de Terminales.

^v Le Collège de Toussiana est situé dans une localité située à 55 km au sud de Bobo-Dioulasso. Créé en 1948 il est le premier établissement lasallien d'enseignement général du Burkina Faso. Il a un cycle (Sixième en Troisième) et un internat pour les garçons. Année scolaire 2015-2016 : le personnel lasallien est constitué de 4 Frères et de 22 professeurs ; l'effectif des élèves est de 421 élèves dont 112 (26,6%) filles et 309 (73,39%) garçons. Les 2 classes de Troisième : 98 (23,27% de l'effectif total) élèves dont 28 filles et 70 garçons.

L'internat du Collège est organisé en trois dortoirs : 1^{er} dortoir (internes de Troisième et Quatrième), 2^{ème} dortoir (internes de Quatrième et Cinquième), 3^{ème} dortoir (internes de Cinquième et Sixième). L'équipe de surveillance est composée d'un surveillant principal assisté de trois autres surveillants. Le surveillant principal est chargé de la

supervision de la surveillance, la permanence pour le travail administratif, l'écoute et la résolution des conflits, la sensibilisation des internes sur les Règlements intérieurs et l'appui des autres surveillants.

^{vii} L'échantillon choisi est constitué des élèves en fin de cycle à cause de leur scolarité, pour pouvoir étudier les résultats de la prise en charge des nouveaux pauvres. Les élèves des classes de Troisième ont quatre ans de scolarité et ceux des classes de Terminale, trois à sept ans de scolarité.

^{viii} Il s'agit du directeur du Collège, les responsables de section et les professeurs principaux au Collège de Tounouma, du directeur du Collège et des surveillants de l'internat au Collège de Toussiana. Le professeur principal est l'enseignant titulaire de classe. Le responsable de section fait partie du Conseil de direction, il a trois tâches : disciplinaire (surveillant général), pédagogique (préfet des études) et administrative (relation avec les parents des élèves). Au Collège de Tounouma, il y a quatre sections : 1^{ère} section (Sixième et Cinquième), 2^{ème} section (Quatrième, Seconde et Première littéraires), 3^{ème} section (Seconde et Première scientifiques) et 4^{ème} section (classes d'examen : Troisième et Terminale). Les effectifs confiés aux responsables de section : 1^{ère} section 206 élèves, 2^{ème} section 177 élèves, 3^{ème} section 245 élèves et 4^{ème} section 275 élèves.

^{ix} Règle, 13

^x Ibid. 14.2

^{xi} Ibid. 29

^{xii} Conseil National de l'Enseignement Catholique, Ouagadougou (1999 : 15)

Une école catholique est *un établissement privé confessionnel, sous la juridiction d'une structure de l'Église, enseignant les matières profanes tout en proposant les valeurs évangéliques qui donnent un sens à cet enseignement en conformité avec le système éducatif national. Son but est la formation humaine et la formation spirituelle en vue de la réalisation de l'homme intégral dans la société, à la lumière des valeurs évangéliques, pour que la femme et l'homme de demain soient capables de travailler au service de la Nation et de l'Église.*

^{xiii} Ibid. p.15

^{xiv} Idem.

^{xv} Institut national de la statistique et de la démographie (2015 : 13).

Le rapport d'enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 décrit la situation de la pauvreté et des inégalités sociales en 2014. *Au Burkina Faso il existe d'une part des disparités énormes entre le milieu urbain et le milieu rural, d'autre part entre les treize régions administratives. L'incidence de pauvreté en milieu rural est de 47,5% contre 13,7% en milieu urbain. La pauvreté rurale contribue à 92% à l'incidence de la pauvreté nationale.*

^{xvi} Ibid. L'incidence de la pauvreté selon la taille des ménages : 9,2% dans les ménages de 3 personnes, 29, 6% pour les ménages de 6 ou 7 personnes, 41% pour les ménages de 8 à 9 personnes, 60% pour les ménages de 12 personnes et plus. Elle est de 52% dans les ménages polygames contre 33% dans les ménages monogames et ceux dirigés par des veufs ou des veuves.

^{xvii} Ibid. Le rapport d'enquête précise que les enfants vivant dans les ménages les plus aisés ont plus de chance d'aller à l'école que ceux des ménages les moins aisés. Par exemple, le taux de fréquentation scolaire des personnes de 6 à 23 ans est élevé (60%) dans les 20% des ménages les moins pauvres tandis qu'il est bas (39%) dans les 20% des ménages les plus pauvres.

^{xviii} Conférence Épiscopale Burkina-Niger (2013, n 3)

« Cette jeunesse non seulement se sent de moins en moins dépendante des anciens, mais est surtout insatisfaite et perdue à cause de l'absence de modèle social. L'image que leur renvoient tous ceux et celles qui exercent quelque pouvoir est plutôt négative car elle est brouillée par la corruption et le clientélisme ; d'où la tentation pour une partie de cette jeunesse de couvrir la violence fondée sur des ressentiments, ou de s'engager dans des deals voire des relations maffieuses pourvu que ça rapporte de l'argent rapidement »

^{xix} Ibid. n 5

L'argent est « devenu une valeur de référence au-dessus de la famille, de la nation, de la république et de Dieu...une divinité qui inocule le poison de la corruption dans le corps social à telle enseigne que la corruption est devenue aujourd'hui une culture administrative aux pratiques banalisées »

^{xx} Ibid. n 6

Le paradoxe de la religiosité parce que « la montée en puissance de la pratique religieuse ne s'accompagne pas d'une exigence à conformer les comportements sociaux aux préceptes et commandements religieux ».

^{xxi} Des pseudonymes sont donnés aux élèves dont les témoignages sont cités, pour masquer leur vraie identité.

^{xxii} M. Matthieu Zomodo est un ancien élève, un ancien postulant des Frères et surveillant principal de l'Internat de Toussiana (1989 à 2012). Il a 26 ans d'expérience à Toussiana et a découvert l'amour d'accompagner les jeunes à l'internat.

^{xxiii} M. Jean-Baptiste Dembéle est un lasallien laïc, enseignant du Collège de Tounouma depuis 1993, Professeur d'Histoire et Géographie, de Réflexion Religieuse. Participant laïc au Centre International Lasallien (CIL) d'octobre 2005. Responsable de section pendant 9 ans (2002 à 2011) : responsable de 2nd cycle quand le Collège avait deux sections (1^{er} et 2nd cycles) et responsable des Troisièmes et des Terminales (classes d'examen), quand les classes ont été

déboulées. Lui aussi témoigne avoir aidé matériellement certains élèves. « *Je m'arrangeais pour avoir toujours des cahiers et des stylos à côté, de l'argent aussi pour certains cas d'élèves* ».

^{xxiii} Le professeur principal est l'enseignant titulaire de classe. Le responsable de section fait partie du Conseil de direction, il a trois tâches : disciplinaire (surveillant général), pédagogique (préfet des études) et administrative (relation avec les parents des élèves).

^{xxiv} Le carton est le support (document imprimé) du travail scolaire mensuel de l'élève. Il est envoyé aux parents.

^{xxv} M. Jean-Baptiste Dembélé est aussi le coordinateur de l'Association *Apprendre pour mieux réussir* au Burkina Faso. Cette association française est basée à Limoge.

^{xxvi} Conseil National de l'Enseignement Catholique, Ouagadougou (1999 : art 10 et art 11)

L'Association des Parents d'Élèves (APE) est une structure prévue qui comprend les représentants de tous les parents des élèves de l'établissement et est dotée d'un bureau élu. Elle assure quatre fonctions : réflexion et aide pour le financement pour du fonctionnement de l'établissement, collaboration avec le Conseil d'établissement au niveau pastoral, culturel et éducatif ; contribution aux travaux de construction, de rénovation, de maintien des locaux, d'équipements, etc. ; aide de l'équipe pédagogique dans sa fonction éducative.

^{xxvii} Ce témoignage rappelle la *Méditation pour la fête de Saint Cyprien*. Saint Jean-Baptiste de La Salle y écrit « vous avez tous les jours des pauvres à instruire enfants ; aimez-les tendrement comme a fait ce Saint 166, 2, 2. Saint Jean-Baptiste de La Salle y écrit « vous avez tous les jours des pauvres à instruire enfants ; aimez-les tendrement comme a fait ce Saint, suivant en cela l'exemple de Jésus-Christ » (Méd. 166 2 2).

^{xxviii} Les effectifs confiés aux responsables de section à Tounouma : 1^{ère} section 206 élèves, 2^{ème} section 177 élèves, 3^{ème} section 245 élèves et 4^{ème} section 275 élèves. En moyenne, un responsable de section à 225 élèves à sa charge.

^{xxix} Lors de la deuxième enquête, j'ai perçu la nécessité de la formation des collaborateurs laïcs pour l'écoute des élèves. MM. Dembélé et Zomodo ont acquis la compétence d'écouter les élèves à partir des formations assurées par la COMEL.